



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
16 août 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de l'environnement et du développement

Troisième session

Bangkok, 29-31 octobre 2013

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité de l'environnement et du développement (section I) et les annotations qui s'y rapportent (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Vers la réalisation du développement durable en Asie et dans le Pacifique: définition des priorités de la région en matière de développement durable.
5. Résultats des principales concertations régionales sur le développement durable:
 - a) Forum Asie-Pacifique de l'énergie;
 - b) Réunion régionale Asie-Pacifique pour la mise en œuvre des résultats de Rio+20;
 - c) Deuxième Sommet Asie-Pacifique de l'eau;
 - d) Dialogue ministériel Asie-Pacifique: des Objectifs du Millénaire pour le développement au programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015;
 - e) Réunion des parties prenantes au Programme de partenariat pour une passerelle verte.

6. Préparatifs régionaux de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique et de la troisième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat III).
7. Examen des projets de résolution, de recommandation et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-dixième session.
8. Examen de l'orientation future du sous-programme.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

Documentation

Programme provisoire (E/ESCAP/CED(3)/INF/3)

Annotation

Le programme de l'ouverture de la session sera annoncé en temps utile.

2. Élection du Bureau

Documentation

Liste provisoire des participants (E/ESCAP/CED(3)/INF/2)

Annotation

Le Comité élira un président, un ou plusieurs vice-présidents et un rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CED(3)/L.1)

Annotation

Le Comité examinera l'ordre du jour provisoire annoté et l'adoptera avec les modifications qu'il jugera nécessaires.

4. Vers la réalisation du développement durable en Asie et dans le Pacifique: définition des priorités de la région en matière de développement durable

Documentation

Vers la réalisation du développement durable en Asie et dans le Pacifique: définition des priorités de la région en matière de développement durable (E/ESCAP/CED(3)/1)

Annotation

Le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons¹ » réaffirmait la volonté de renforcer la coopération internationale face aux problèmes qui continuaient d'entraver l'avènement d'un développement durable pour tous, en particulier dans les pays en développement et soulignait que les commissions régionales avaient un rôle majeur à jouer dans la promotion de l'intégration équilibrée des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Le secrétariat présente ici un aperçu des problèmes persistants et émergents en rapport avec le développement durable, et en particulier avec la durabilité environnementale, la sécurité énergétique, la gestion des ressources en eau et le développement urbain durable, en même temps qu'une discussion sur les stratégies qui s'imposent pour intégrer de manière équilibrée les trois dimensions de ce développement.

À cet égard, le document examine un certain nombre de problèmes prioritaires et émergents évoqués par les délégations à la soixante-neuvième session de la Commission. Il examine également le rôle de la coopération régionale dans la prise en compte de l'énergie dans le développement durable. Conformément à la résolution 69/8 de la Commission sur le renforcement du partage du savoir et la coopération en matière de gestion intégrée des ressources en eau en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat se propose de déterminer les moyens: a) de faciliter le partage des expériences, des meilleures pratiques et des technologies en matière de gestion intégrée des ressources en eau; b) de fournir un programme de développement des capacités permettant d'assurer la résilience aux catastrophes liées à l'eau et de gérer les risques liés à l'eau; et c) de sensibiliser le public à l'importance de l'intégration de la gestion intégrée des ressources en eau. En attirant l'attention sur l'importance croissante du rôle des zones urbaines dans le développement de la région, le secrétariat cherche à renforcer les capacités et la coopération des États membres et des principaux acteurs pour soutenir un développement urbain intégrant les trois dimensions de la durabilité ainsi qu'une gouvernance efficace et participative.

Le présent document inclut également un examen des progrès accomplis jusqu'à présent par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, créé à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) ainsi qu'une discussion sur la concertation régionale et des priorités de la région dans le cadre du suivi de la Conférence.

¹ Résolution de l'Assemblée générale 66/288, annexe.

5. Résultats des principales concertations régionales sur le développement durable:

- a) **Forum Asie-Pacifique de l'énergie;**
- b) **Réunion régionale Asie-Pacifique pour la mise en œuvre des résultats de Rio+20;**
- c) **Deuxième Sommet Asie-Pacifique de l'eau;**
- d) **Dialogue ministériel Asie-Pacifique: des Objectifs du Millénaire pour le développement au programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015;**
- e) **Réunion des parties prenantes au Programme de partenariat pour une passerelle verte.**

Documentation

Résultats du Forum Asie-Pacifique de l'énergie (E/ESCAP/CED(3)/2)

Résultats des principales concertations régionales sur le développement durable (E/ESCAP/CED(3)/3)

Annotation

Le Forum Asie-Pacifique de l'énergie a été organisé par la CESAP et accueilli par le Gouvernement russe à Vladivostok du 27 au 30 mai 2013. Le document E/ESCAP/CED(3)/2 contient un bref résumé du contexte général, du processus préparatoire et du compte rendu des travaux du Forum, qui a adopté deux documents finaux², à savoir: a) la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique: Façonner l'avenir de l'énergie durable en Asie et dans le Pacifique; et b) le Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018). Le Forum a recommandé à la Commission d'approuver ces documents finaux et a invité la Secrétaire exécutive, en étroite consultation avec les membres et membres associés de la Commission, à examiner périodiquement les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action et de prendre les décisions nécessaires à cet égard.

La note du secrétariat contient également des détails sur les mesures que le secrétariat pourrait prendre pour faciliter la mise en œuvre du Plan d'action, en particulier dans le cadre du mécanisme d'examen et d'évaluation qui y figure. Le Comité sera invité à examiner les mesures proposées par le secrétariat telles qu'elles sont énoncées dans le document et à faire des recommandations.

² Voir E/ESCAP/APEF/3.

Compte tenu des débats internationaux en cours sur le développement durable et les résultats de la Conférence Rio+20, des Objectifs du Millénaire pour le développement et du programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015, le document E/ESCAP/CED(3)/3 contient un aperçu a) des processus internationaux et régionaux en cours, préparatoires à des actions futures sur des problèmes liés à l'environnement, au développement et à la durabilité et b) des résultats des réunions récentes consacrées à ces problèmes.

Au cours de la session, le secrétariat présentera les principales conclusions de la Région régionale Asie-Pacifique pour la mise en œuvre des résultats de Rio+20 tenue à Bangkok du 22 au 24 avril 2013; il invitera également les gouvernements hôtes à faire des exposés sur les résultats des réunions récentes qui se sont tenues dans ce contexte, à savoir:

a) Le deuxième Sommet Asie-Pacifique de l'eau, accueilli par le Gouvernement thaïlandais à Chiang Mai du 14 au 20 mai 2013, sur le thème « Sécurité de l'eau et problèmes posés par les catastrophes liées à l'eau: volonté politique et engagement »;

b) Le Dialogue ministériel Asie-Pacifique: des Objectifs du Millénaire pour le développement au programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, accueilli par le Gouvernement thaïlandais à Bangkok du 26 au 28 août 2013;

c) La Réunion des parties prenantes au Programme de partenariat pour une passerelle verte comme indiqué dans la résolution 69/9 de la Commission sur l'exécution du Programme de partenariat pour une passerelle verte vers un suivi volontaire des résultats de Rio+20, « L'avenir que nous voulons », qui se tiendra à Astana du 30 septembre au 1^{er} octobre 2013.

Le secrétariat sollicitera l'avis du Comité sur le rôle que devrait jouer la CESAP pour concrétiser les résultats de ces réunions.

6. Préparatifs régionaux de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique et de la troisième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat III)

Documentation

Aperçu et préparatifs de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CED(2)/4)

Préparatifs régionaux de la troisième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat III) (E/ESCAP/CED(2)/5)

Annotation

La septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique coïncidera avec le trentième anniversaire de sa création. Le document E/ESCAP/CED(3)/4 contient un

résumé des résultats obtenus, notamment ceux de l'examen à mi-parcours de la sixième session (conformément à la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2010)³ et à la résolution 67/3 de la Commission). Les États membres seront invités à faire des déclarations et notamment à faire des suggestions concernant le thème et le pays hôte de la septième Conférence, et s'exprimer sur le rôle de la Conférence dans l'avenir.

La troisième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat III) sera organisée en 2016 dans le prolongement des première (1976) et deuxième (1996) conférences pour renouveler l'engagement politique en faveur du développement urbain durable et, pour ce faire, procédera à une évaluation des progrès accomplis jusqu'à présent, se penchera sur la question de la pauvreté, et recensera et examinera les difficultés actuelles et celles qui se font jour. La Conférence portera essentiellement, mais pas uniquement, sur « le développement urbain durable: l'avenir de l'urbanisation », thème qui sera débattu et précisé pendant la phase préparatoire. Le document final qui sera établi à l'issue de la Conférence sera concis, ciblé, prospectif et axé sur l'action, et redynamisera l'engagement et le soutien de la communauté internationale en faveur du logement et du développement urbain durable ainsi que de la mise en œuvre d'un « nouveau programme pour les villes ».

Conformément à la résolution 67/216 de l'Assemblée générale et à la résolution 24/14 du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, les commissions régionales sont priées de participer à chaque étape du processus préparatoire, notamment en élaborant des rapports régionaux, en contribuant à un rapport mondial, en convoquant des réunions régionales et en utilisant leurs sessions ordinaires à cette fin. Le document E/ESCAP/CED(3)/5 contient un bref historique de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et de ses résultats antérieurs, du processus préparatoire convenu aux niveaux national, régional et mondial ainsi qu'un rapport sur l'action entreprise par le secrétariat. Le Comité voudra bien examiner le document et donner son avis sur les problèmes de fond et les questions d'organisation.

7. Examen des projets de résolution, de recommandation et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-dixième session

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les États membres voudront peut-être faire circuler à l'avance les propositions ou textes de projets de résolution sur les questions prioritaires en matière d'environnement et de développement à soumettre à la Commission à sa soixante-dixième session.

8. Examen de l'orientation future du sous-programme

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité voudra peut-être donner son avis sur le ciblage des activités du secrétariat à court et à plus long terme en matière d'environnement et de développement, compte tenu du programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015, aux fins de l'établissement du cadre stratégique pour la période 2016-2017.

³ E/ESCAP/MCED (6)/11.

9. Questions diverses

Le Comité pourra soulever à ce titre toute question ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

10. Adoption du rapport

Documentation

Projet de rapport (E/ESCAP/CED(3)/L.2)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur sa troisième session qui sera soumis à la Commission à sa soixante-dixième session, en 2014.
